



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY



**ACQUISITION D'EQUIPEMENTS
DIDACTIQUES DU CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN POUR LA VALORISATION DES
DECHETS EN PRODUITS A HAUTE VALEUR
AJOUTEE**

Consultation Limitée N° OF 001/INP-HB/CEA VALOPRO/22

Juin 2022

PREFACE

Ce dossier de référence de consultation pour la passation des contrats de équipements reflète les dispositions de l'arrêté n°112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées qui est pris en application des dispositions de l'article 7 du Code des marchés publics qui prévoient que la passation des marchés publics dont le montant est inférieur aux seuils de référence fixés conformément à l'article 6 nouveau du Code des marchés publics se fera en procédures simplifiées.

La préparation de ce dossier de référence répond au souci de la Direction des Marchés Publics de mettre à la disposition de ses partenaires des dossiers faciles à élaborer en vue d'exécuter les dépenses selon un mécanisme simplifié qui devrait permettre de réduire les délais de passation des contrats.

L'appropriation de ce dossier par les autorités contractantes permettra à ceux-ci d'élaborer des dossiers de qualité d'une part et de gagner le pari de la célérité, d'autre part.

Le présent dossier de référence pour les équipements comprend les cinq (05) sections suivantes :

- **section 0 : avis de consultation ou lettre aux candidats consultés ;**
- **section 1 : données d'évaluation des offres ;**
- **section 2 : données particulières de l'appel d'offres (DPAO)**
- **section 3 : formulaires ;**
- **section 4 : descriptif des équipements ;**
- **section 5 : contrat type des équipements en PSO.**

Ce dossier de référence est accessible sur le site Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) : **www.marchespublics.ci**

Section 0 : Avis de Consultation

N° OF 001/INP-HB/CEA VALOPRO/2022

Source de financement : *Agence Française de Développement (AFD)*, imputation budgétaire : **2249**
Exercice budgétaire **2022**

1. Le Centre d'Excellence Africain pour la Valorisation des déchets en Produits à haute valeur ajoutée sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer les équipements relatifs à l'**acquisition d'équipements didactiques pour le CEA VALOPRO.**

Le marché sera passé sur prix **Unitaire.**

Les équipements, objet de la présente consultation, seront exécutés en Lot Unique :

LOT	DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION MAXI.
Unique	Acquisition d'équipements didactiques	30 jours

2. La passation du contrat sera conduite par la Procédure Simplifiée à compétition Ouverte (PSO) telle que prévue par l'arrêté n°112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **DJABAKATE El Issiaka** dans les locaux de l'**Institut Nationale Polytechnique Houphouët Boigny (INP HB)** sis à **Yamoussoukro/INP HB Nord BP 1093 Téléphone : 07 09 95 18 18 de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes temps universel, les jours ouvrés**

4. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les critères d'évaluation contenus dans le dossier de consultation.

5. Les candidats peuvent **consulter gratuitement** le dossier physique de consultation ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après : **INP HB, INP-NORD, Bureau 316 de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes temps universel, contre un paiement forfaitaire non remboursable de la somme de vingt mille (20 000) FCFA.**

6. Les offres seront déposées au plus tard le 28 juillet 2022 à 9 heures 30 minutes temps universel auprès dans **la salle de réunion de l'Unité de Coordination du CEA VALOPRO, Yamoussoukro/INP HB Nord.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats le 28 juillet 2022 à 10 heures 00 minute temps universel à l'adresse ci-après : **la salle de réunion de l'Unité de Coordination du CEA VALOPRO, Yamoussoukro/INP HB Nord**

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de validité **120 Jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des Finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque dans l'espace UEMOA, d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) Francs CFA.**

9. Dès l'attribution du (des) contrat(s) l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra gratuitement à la disposition des soumissionnaires, une copie du rapport d'analyse synthétisé de la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des offres (COPE) ou en délivrera sans frais une copie à leur demande.

10. Les marchés issus de la présente consultation seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et à la redevance de régularisation de 0,5% du montant hors taxes du marché aux frais des titulaires

11. La présente consultation est aux dispositions de l'arrêté n°112 / MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées et aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment l'ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des Marchés Publics.

CEA - VALOPRO
Centre d'Excellence d'Afrique
pour la Valorisation des Déchets
en Produits à Haute Valeur Ajoutée
Le Coordonnateur



Prof. YAO Kouassi Benjamin

Section I : Données d'Evaluation des Offres

E0 : INFORMATIONS GENERALES

1. La liste des entreprises sous sanction et/ou exclues de la passation des marchés peut être consultée sur les sites Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) (www.marchespublics.ci) et de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) (www.anrmp.ci).
2. Les candidats reconnus coupables de pratiques frauduleuses sont passibles de sanctions conformément aux dispositions des arrêtés °118/MPMB du 26 mars 2014 portant modalités d'application des sanctions des violations de la réglementation des marchés publics et n°112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées. Si des manquements sont avérés, la Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) de l'autorité contractante concernée doit saisir l'ANRMP. En cas d'inaction de la CPMP, la structure administrative en charge des marchés publics peut saisir l'ANRMP.
3. La langue de soumission est le **Français**.
4. Le délai d'exécution maximum est de : **30 jours**.
Tout délai supérieur au délai administratif proposé par le candidat, vaut rejet de l'offre.
5. Afin d'obtenir des **clarifications** uniquement, l'adresse de la personne à contacter auprès de l'autorité contractante est la suivante :
A l'attention de M : **Monsieur DJABAKATE El Issiaka**,
Adresse géographique : **Yamoussoukro/INP HB Nord**
Code postal : **BP 1093**
Pays : **Côte d'Ivoire**
Téléphone : **(225) 07 09 95 18 18 / 01 02 02 60 62**
Adresse électronique : djabakateissiaka@gmail.com
6. Les offres des soumissionnaires doivent rester valides pendant un délai de **120 jours** à compter de la date de soumission.
7. Les candidats peuvent présenter une offre en groupement. Dans ce cas, le groupement peut être solidaire ou conjoint.
Cependant, dans le cadre d'une consultation restreinte, les candidats figurant sur la liste autorisée ne peuvent pas se mettre en groupement ni avec des candidats non autorisés ni avec d'autres candidats figurant sur la liste restreinte.

Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'autorité contractante est la suivante :

A l'attention de M : **Monsieur DJABAKATE El Issiaka**,
Fonction : **Spécialiste en Passation des Marchés**
Localisation précise du bureau : **Yamoussoukro INP HB Nord**
Numéro de porte : **319**
Téléphone : **(225) 07 09 95 18 18 / 01 02 02 60 62**
Adresse électronique : djabakateissiaka@gmail.com
Les dates et heure limites de remise des offres sont les suivantes :
Date : **28 /07 / 2022**
Heure : **9 Heures 30 minutes**

Outre les originaux des offres (offres technique et financière), le nombre de copie exigé est de 4 copies.

8. L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :
 Localisation précise du bureau : **Yamoussoukro, INP HB Nord**
 Numéro de bureau : **Porte 319**
 Tel : **(225) 07 09 95 18 18 / 01 02 02 60 62**
 Date : **28 / 07/ 2022**
 Heure : **10 Heures 00 minute GMT**
9. La Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des offres (COPE) est composée comme suit : *(renseigner le tableau ci-après)*

N° d'ordre	Structure	Qualité
1	Coordonnateur du CEA-VALOPRO	Président
2	Service Informatique INP HB	Rapporteur
3	Spécialiste en Passation des Marchés	Membre
4	Contrôleur Budgétaire	Membre
5	Responsable Administratif et Financier CEA VALOPRO	Membre

E2 : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES : EN CAS DE CONSULTATION OUVERTE

1. Les candidats devront joindre à leurs offres la copie de l'extrait de l'acte d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) en rapport avec l'objet de la consultation, **éliminatoire**.

N.B : La notion de « divers » figurant sur certains RCCM doit être considérée comme rattachée aux activités principales et non à un autre domaine d'activité différent de ceux mentionnés sur le RCCM.

2. Les candidats doivent disposer d'expériences de marchés d'équipements similaires au cours des trois (03) dernières années (2019-2020-2021) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions. Cette expérience est évaluée à partir des Attestations de Bonne Exécution (ABE) ou des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive délivrés aux soumissionnaires en tant qu'entrepreneur principal, en groupement ou en tant que sous-traitant d'un montant minimum **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA**. Les ABE délivrées à des sous-traitants doivent être contresignées par le Maître d'œuvre ou l'autorité contractante conformément au modèle joint au présent dossier de consultation.

Le nombre de projet similaire exigé est de deux (02). On entend par projet similaire, les équipements didactiques : à savoir les vidéos projecteurs, imprimantes multifonctions, ordinateurs portables et de bureau.

Les entreprises d'au plus 18 mois, ne disposant pas d'ABE pour justifier de l'expérience spécifique, doivent proposer un personnel ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale et avoir suivi au moins trois (03) projets similaires.

3. Personnels : N/A

Le candidat doit établir qu'il dispose du personnel adéquat pour la maintenance des appareils :

Numéros	Qualifications	Expériences globales (années)
1	Au moins BTS en informatique	03 ans
2	Au moins BTS en électronique	03 ans

(Note à l'attention de l'autorité contractante pour les entreprises de plus de 18 mois :

- *L'expérience globale maximale de l'agent à exiger ne doit pas excéder 03 ans*
- *Les diplômes à exiger par l'autorité contractante ne peuvent être inférieur au niveau BAC+2 (BTS ou tout autre diplôme équivalent)*

Le candidat doit fournir les détails concernant l'agent proposé et son expérience en utilisant le formulaire du personnel affecté aux équipements de la section II.

NB : Les CV devront être conformes au modèle de la section II et signés de l'employé. Ils devront être accompagnés des copies des diplômes exigés, certifiées conformes à l'original datant de moins de douze (12) mois. Ces documents doivent être rédigés dans la langue française à défaut ils devront être traduits par un traducteur agréé. Le profil de l'agent demandé est un profil minimum. Tout membre du personnel ayant une qualification supérieure sera accepté pour le poste proposé.

Le nombre d'années d'expérience sera déterminé en faisant la différence entre la date d'ouverture de ladite consultation et la date de début d'activité de l'agent dans le domaine concerné. Les périodes de stage ne seront pas prises en compte dans la détermination du nombre d'années d'expérience.

E3 : ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre jugée conforme aux prescriptions du DAO et évaluée la moins disante.

Méthode d'évaluation des seuils des offres financières (anormalement basses ou élevées)

Une proposition financière P_i est dite anormalement élevée si $P_i > SF_1$ (si P_i supérieur à SF_1)

- Soit Q , la moyenne des offres financières soustraite de celles anormalement élevées des soumissionnaires techniquement qualifiés.
 $Q = Q_1 + Q_2 + \dots + Q_j + \dots + Q_m$, m étant le nombre des offres financières et Q_j la j ème offre financière.
- Soit M_2 , la moyenne pondérée calculées à partir de l'estimation administrative et de Q .
 $M_2 = 40\% \times Q + 60\% \times E$
 $M_2 = 0,4 \times Q + 0,6 \times E$
- Soit SF_2 le seuil des offres financières anormalement basses
 $SF_2 = 80\% \times M_2$ ou $SF_2 = 0,8 \times M_2$
Une proposition financière Q_j est dite anormalement basse si $Q_j < SF_2$ (si Q_j inférieur à SF_2)

Section II : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)

Les données particulières qui suivent, relatives à l'acquisition des fournitures, complètent, précisent, ou amendent les articles des Instructions aux Soumissionnaires (IS). En cas de conflit, les clauses ci-dessous prévalent sur celles des IS.

A. Généralités	
IS 1.1	Numéro d'identification de l'Avis d'Appel d'Offres : OF N°001/INP-HB/CEAVALOPRO/2022
IS 1.1	Nom de l'Acheteur : PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LA VALORISATION DES DECHETS EN PRODUITS A HAUTE VALEUR AJOUTEE (CEA VALOPRO)
IS 1.1	Nom/numéro d'identification de l'AO : Acquisition d'équipements didactiques pour le CEA VALOPRO. OF N°001/INP-HB/CEA VALOPRO/2022. Nombre et numéro d'identification des lots faisant l'objet du présent AO : les fournitures et les services connexes, objet du présent appel d'offres sont constitués d'un lot unique et indivisible.
IS 2.1	Nom de l'Emprunteur : Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire
IS 2.1	Montant du financement : 5 200 000 Euros Source de financement : AFD
IS 2.1	Nom du Projet : Projet de Centre d'Excellence Africain pour la valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée (CEA VALOPRO)
IS 4.1	Le nombre des membres d'un groupement ne dépassera pas : Sans objet
IS 4.3	Ne peuvent être attributaires d'un marché financé par l'AFD les entreprises sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurent à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique : http://www.worldbank.org/debarr et www.marchespublics.ci
B. Contenu du Dossier d'appel d'offres	
IS 7.1	Afin d'obtenir des clarifications uniquement, l'adresse de l'Acheteur est la suivante : Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INP-HB) Projet de Centre d'Excellence Africain pour la valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée (CEA VALOPRO) A l'attention de : YAO K. Benjamin, Coordonnateur du CEA VALOPRO Pays : Côte d'Ivoire Ville : Yamoussoukro Bureau : Yamoussoukro INP HB Nord Numéro de téléphone : +(225) 07 09 95 18 18 Adresse électronique : benjamin.yao@inphb.ci avec en copie djabakateissiaka@gmail.com Le délai de réception des demandes d'éclaircissements, exprimé en nombre de jours avant la date limite de dépôt des offres est de Quinze (15) jours . Le délai de réponse par écrit à toute demande d'éclaircissements reçue exprimé en nombre de jours avant la date limite de dépôt des offres est de dix (10) jours au plus tard .

IS 7.1	Adresse du site internet : sans objet
C. Préparation des offres	
IS 10.1	La langue de soumission est le français
IS 11.1 (j)	<p>Le soumissionnaire devra joindre à son offre les autres documents suivants :</p> <p><u>Pour les entreprises nationales uniquement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une copie de l'acte d'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) en rapport avec l'objet d'appel d'offres, <p>N.B : La notion de « divers » figurant sur certains RCCM doit être considérée comme rattachée aux activités principales et non à un autre domaine d'activité différent de ceux mentionnés sur le RCCM.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'attestation bancaire. <p>Conformément au décret n°2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le décret n° 2009-259 du 06 août 2009 portant code des marchés publics, tel que modifié par le décret : 2014-306 du 27 mai 2014.</p> <p>Article 50.2 : « les pièces fiscale et sociale ne sont exigibles que pour les formalités d'approbation du marché. »</p> <p><u>Pour les entreprises étrangères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournir une attestation de non faillite délivrée par les autorités compétences de leur pays.
IS 13.1	Les variantes ne sont pas autorisées.
IS 14.5	Les prix proposés par le Soumissionnaire ne seront pas des prix révisables.
IS 14.6	<p>Le prix indiqué pour le lot unique et indivisible devra correspondre au minimum cent pourcent (100%) des articles du lot unique et indivisible.</p> <p>Le prix indiqué pour chaque article du lot unique et indivisible devra correspondre au minimum à cent pour cent (100%) pourcent de la quantité requise pour chaque article.</p>
IS 14.7	L'édition des Incoterms à laquelle se référer est Incoterms 2010
IS 14.8 (b) (i) et (c) (v)	Le lieu de destination est : Côte d'Ivoire – Yamoussoukro
IS 14.8 (a) (iii), b (ii) et (c) (v)	<p>La destination finale (site du projet) est :</p> <p style="text-align: center;">Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INP-HB) Projet de Centre d'Excellence Africain pour la valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée (CEA VALOPRO) Yamoussoukro</p>
IS 15.1	<p>Le soumissionnaire indiquera le prix de son offre dans la monnaie de son choix.</p> <p>Le Soumissionnaire est tenu d'exprimer en FCFA la fraction du prix de son offre correspondant à des dépenses encourues dans cette même monnaie.</p>
IS 16.4	Période de fonctionnement prévue pour les fournitures (en vue des besoins en pièces de rechange) : 12 mois
IS 17.2 (a)	L'Autorisation du Fabricant est requise .
IS 17.2 (b)	Un service après-vente est requis .
IS 18.1	La période de validité de l'offre sera de 120 jours
IS 18.3 (a)	Dans le cas d'un marché à prix ferme, le Montant du marché sera le Montant de l'Offre actualisée de la manière suivante :

	La part du Prix du Marché exprimée en monnaie nationale sera ajustée par un facteur reflétant l'inflation au niveau national durant la période d'extension (source Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire) ; et la part du Prix du Marché exprimée en monnaies étrangères sera ajustée par un facteur reflétant l'inflation au niveau international, à savoir dans les pays des monnaies étrangères, durant la période d'extension.
IS 19.1	La garantie d'offre est de : sept cent cinquante mille (750 000) Francs CFA
IS 19.3(d)	Autres types de garanties acceptables : sans objet
IS 19.9	Sans objet
IS 20.1	Outre l'original de l'offre, le nombre de copies demandé est de : - Support physique : un (1) original et cinq (5) copies. NB : une version électronique des offres (technique et financière) est requise.
IS 20.2	La confirmation écrite de l'habilitation du signataire à engager le Soumissionnaire consistera en : un document juridique attestant que la personne signataire de l'offre est dument autorisée à engager le Soumissionnaire.
D. Remise des offres et ouverture des plis	
IS 22.1	Aux fins de remise des offres , uniquement, l'adresse de l'Acheteur est la suivante : Attention : du Coordonnateur du CEA VALOPRO Adresse : CEA VALOPRO sis à l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INP-HB) Nord Ville : Yamoussoukro Code postal : BP 1093 Pays : Côte d'ivoire La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 28 / 07 / 2022 Heure : 9 heures 30 mn Temps Universel Le soumissionnaire n'aura pas l'option de soumettre son offre par voie électronique.
IS 25.1	L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante : Adresse : CEA VALOPRO sis à l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INP-HB) Nord, s'adresser au secrétariat du Coordonnateur du CEA VALOPRO Pays : Côte d'ivoire Date : 28 / 07 / 2022 Heure : 10 heures 00 mn
IS 25.3	La Soumission et les Bordereaux des Prix seront paraphés par l'ensemble des membres de la commission d'ouverture des plis. De même que toute modification au prix unitaire ou total sera paraphée par l'ensemble des membres de la commission d'ouverture des plis présents à la séance. Cette commission sera composée de : - Le Coordonnateur du CEA VALOPRO ou son représentant, Président ; - Le Service informatique INP-HB, Rapporteur ; - Le Spécialiste en Passation des Marchés ou son représentant, Membre ; - Le Contrôle Budgétaire de l'INP HB ou son représentant, Membre ;

	<p>- Le Responsable Administratif et Financier du CCEA VALOPRO, Membre. NB : le président vérifie les mandats de représentation des membres de la COJO</p>
E. Évaluation et comparaison des offres	
IS 32.1	<p>La monnaie utilisée pour convertir en une seule monnaie tous les prix des offres exprimées en diverses monnaies aux fins d'évaluation et de comparaison de ces offres est : Francs CFA. La source du taux de change à employer est : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) Et la date de référence est : la date tombant 28 jours avant la date de dépôt des offres Le Soumissionnaire est requis de libeller ses prix entièrement en monnaie nationale : Aux fins de comparaison des offres, dans une première étape, le Montant de l'Offre, tel que corrigé conformément à l'article 31, sera d'abord décomposé et converti suivant les pourcentages respectifs payables en diverses monnaies selon les taux de changes spécifiés par le Soumissionnaire et en conformité avec les dispositions de l'article 15.1. Dans une seconde étape, le Maître d'Ouvrage reconvertira les montants ainsi obtenus dans la monnaie d'évaluation mentionnée au présent article au taux de change vendeur établi à la date et par l'autorité mentionnées en cet article. Quelle que soit l'option choisie, aux fins de cette évaluation, le montant des Travaux en Régie, si leurs prix ne sont pas fixés d'avance par le Maître d'Ouvrage, sera inclus ; mais le montant des Sommes à valoir sera exclu du Montant de l'Offre.</p>
IS 33.1	Sans objet
IS 34.2 (a)	<p>L'évaluation du lot unique et indivisible sera conduite de la manière suivante : Les offres seront évaluées selon le seul lot. Si le bordereau des prix inclut des articles sans en fournir les prix, leurs prix seront considérés comme inclus dans les prix des autres articles. Un article non mentionné dans le Bordereau des Prix sera considéré comme ne faisant pas partie de l'offre et, en admettant que celle-ci soit conforme, le prix moyen offert pour l'article en question par les soumissionnaires dont les offres sont conformes sera ajouté au prix de l'offre, et le prix total ainsi évalué de l'offre sera utilisé aux fins de comparaison des offres.</p>
IS 34.6)	<p>Les ajustements seront calculés en utilisant les critères d'évaluation suivants, choisis parmi ceux indiqués à la Section I, Critères d'évaluation et de qualification :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) variation par rapport au calendrier de livraison : oui b) variation par rapport au calendrier de paiement : non. c) le coût de remplacement des composants clés, des pièces détachées, et du service : oui d) disponibilité dans le Pays de l'Acheteur des pièces détachées et du service après-vente pour les équipements offerts dans l'offre : oui e) coûts de fonctionnement et d'entretien pendant la durée de vie des équipements : non f) Fonctionnement et rendements des équipements offerts : non g) sans objet
F. Attribution du Marché	
IS 39.1	<p>Les quantités peuvent être augmentées d'un pourcentage maximum égal à : vingt-cinq pour cent (25%). Les quantités peuvent être réduites d'un pourcentage maximum égal à : vingt-cinq pour cent (25%).</p>

Section III : Formulaires

- F1 : Formulaire de renseignements sur le candidat
- F2 : Formulaire de renseignement sur les membres de groupement
- F3 : Lettre de soumission de l'offre
- F4 : Bordereaux des prix unitaires
- F5 : Modèle de l'Attestation de Bonne Exécution (ABE)
- F6 : Formulaire de personnel
- F6 : Modèle de CV
- F7 : Pouvoir habilitant du soumissionnaire
- F8 : Formulaire de Devis Quantitatif et Estimatif
- F9 : Modèle d'attestation bancaire de préfinancement

F1 : Formulaire de renseignements sur le candidat

(Le candidat remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre parenthèses. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.)

Date : *(insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre)*

Avis de consultation numéro : *(insérer le numéro de l'avis de consultation)*

1. Nom du candidat : <i>(insérer le nom légal du candidat)</i>
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>(insérer le nom légal de chaque membre du groupement)</i>
3. Numéro d'Identification des Entreprises : <i>(insérer le numéro du registre de commerce)</i> Date de création de l'entreprise : <i>(Insérer la date du premier RCCM)</i>
4. Boîte postale et numéro de téléphone de l'entreprise : <i>(insérer les contacts de l'entreprise)</i>
5. Renseignement sur le représentant dûment habilité du candidat : Nom : <i>(insérer le nom du représentant du candidat)</i> Adresse : <i>(insérer l'adresse du représentant du candidat)</i> Téléphone/Fac-similé : <i>(insérer le numéro de téléphone/fac-similé du représentant du candidat)</i> Fonction : <i>(insérer la fonction au sein de l'entreprise ou en rapport avec elle)</i> Adresse électronique : <i>(insérer l'adresse électronique du représentant du candidat)</i>
6. En cas de groupement, joindre l'accord de groupement

F2 : Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

(Le candidat remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre parenthèses. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.)

Date : *(insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre)*

Avis de consultation numéro : *(insérer le numéro de l'avis de consultation)*

1. Nom du candidat : <i>(insérer le nom du groupement)</i>
2. Nom du membre du groupement : <i>(insérer le nom légal du membre du groupement)</i>
3. Nature du groupement : conjoint ou solidaire <i>(choisir l'option correspondante)</i>
4. Numéro d'Identification des Entreprises : <i>(insérer le numéro du registre de commerce de chaque membre du groupement)</i> Date de création de chaque membre du groupement : <i>(Insérer la date du premier RCCM de chaque membre du groupement)</i>
5. Boîte postale et numéro de téléphone de chaque membre du groupement : <i>(insérer les contacts de chaque membre du groupement)</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement (mandataire): Nom : <i>(insérer le nom du représentant du membre du groupement)</i> Adresse : <i>(insérer l'adresse du représentant du membre du groupement)</i> Téléphone : <i>(insérer le numéro de téléphone du membre du groupement)</i> Fax : <i>(insérer le numéro de fax du représentant du membre du groupement)</i> Adresse électronique : <i>(insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement)</i>

F3 : Lettre de soumission de l'offre

(Le candidat remplit la lettre ci-dessous pour chaque lot conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Un timbre fiscal de 1 000 F CFA est requis pour chaque lettre de soumission.)

Date : *(insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre)*

Avis de consultation numéro : **OF 001/INP-HB/CEA-VALOPRO/2022**

À Monsieur le **Coordonnateur du Projet CEA VALOPRO**

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le dossier de consultation, y compris l'additif/ les additifs numéros : *(insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs le cas échéant)* ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous nous engageons à livrer les équipements ci-après conformément au dossier de consultation et au délai d'exécution spécifié à l'article E0.4 des données d'évaluation des offres : **acquisition d'équipements didactiques pour le CEA VALOPRO.**
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à la clause (d) ci-après est de :
 - montant de l'offre en chiffres hors T.V.A. : ...F CFA ; *(insérer le montant)*
 - montant de la T.V.A. en chiffres au taux de 18 % : ...F CFA ; *(insérer le montant)*
 - montant de l'offre en chiffres T.T.C :F CFA ; *(insérer le montant)*
 - montant de l'offre en lettres :, Toutes Taxes Comprises. *(Insérer le montant)*
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
(Indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, s'ils s'appliquent)
(Indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant)
- e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à l'article E0.6 des données d'évaluation des offres à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- f) Notre candidature, ainsi que celle de tous sous-traitants ou entrepreneurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du contrat, ne tombent pas sous les conditions de sanction ou d'exclusion de l'article E0.1 des données d'évaluation des offres.
- g) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.
- h) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

Nom *(insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre)*

En tant que *(indiquer la qualité du signataire)*

Signature et cachet *(insérer la signature et apposer le cachet du candidat ou du mandataire du groupement)*

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *(insérer le nom complet du candidat ou du mandataire du groupement)*

En date du : / / 20.... *(Insérer la date de signature)*

F4 : Bordereaux des prix unitaires

Date : (insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre)

Avis de consultation numéro : **OF 001/INP-HB/CEA-VALOPRO/2022**

Numéro d'ordre	Désignation	Quantité	Montant en chiffres en F CFA	Montant en lettres en F CFA
1	Vidéo Projecteur EPSON EB-X 06 avec support mural, Professionnel 3LCD-Résolution XGA-3600 lumens- HDMI/VGA-Haut-parleur intégré	10		
2	Ecran de projection mural (1000 x 1000 jpeg)	10		
3	Station de travail mobile - Core i7 11800H / 2.3 GHz : Windows 10 Professionnel (licence) ; Windows 11 Professionnel (incluse) 32 Go RAM, 1 To SSD NVMe, Ecran 17.3" IPS 1920 x 1080 (Full HD), RTX A2000 @4 Go, Wifi 802.11ax, Bluetooth 5.1, Gigabit Ethernet,	09		
4	Disque dur externe 1 To	10		
5	Souris Externe	10		
6	Ordinateur Portable , Système d'exploitation Apple macOS Monterey 12.0, 10 cœurs, moteur neural à 16 cœurs, type 16.2, Résolution 3456x2234, bluetooth 5.0, 802.11 a/b/g/n/ac/ax, lecteur de carte mémoire, interface 3x USB4 Sortie casque HDMI, fréquence verticale 120 Hz, Ram 16 Go, 512 Go SSD soudé, SSD, clavier, tablette tactile Force Touch, Sensibilité à la pression, pavé tactile multi-touches, Multi touch Gesture recognition, détecteur de lumière ambiante cli forcé , capteur d'ID tactile, clavier français, capacité 100 Wh, autonomie 21heures, poids 2 ,1kg	01		
7	Ordinateurs de Bureau XPS Desktop Processeur intel® Core™ i9-12900K de 12 ^e génération Windows 11 Professionnel (Dell Technologies recommande Windows 11 Professionnel pour les entreprises) ; NVIDIA® GeForce RTX™3060 Ti avec 8 Go de mémoire GDDR6 (LHR) 16Go ; Disque SSD 1 To, M.2, PCIe NVMe	20		
8	Imprimantes G3411 COPY/SCAN/PRINT Wi-Fi, impression, copie, numérisation, Cloud Link Technologie d'impression : 2 cartouches FINE (noir et couleur) ; Imprimante à réservoirs d'encre rechargeables Impression sans marge : Oui (A4, Lettre, 20 × 25 cm, 13 × 18 cm, 13 × 13 cm, 10 × 15 cm), Cartouches d'encre standard : GI-490 <PGBK> ; GI-490 <C> ; GI-490<M> ; GI-490 <Y>	10		
9	SYSTEME DE VISIOCONFERENCE MULTISITES AVER & ECRAN 85'' KIT VISIOCONFERENCE Full HD 4-points MCU - Multipoints 4 sites, eCam PTZ II, zoom optique 12X - eCam PTZ II ; Pan/tilt/zoom camera - 2-megapixel CMOS sensor	02		

	<ul style="list-style-type: none"> - 12X optical zoom ;1.5X digital zoom ; +260° pan ; ±115° tilt72°FOV (H) ; 43°FOV (V) ;82°FOV (diagonal) ; Câble micro 10 mètres, 8-pin, Câble caméra-codec 15 mètres, 8-pin, AVer Camera Mount II ou équivalent, AVer Microphone EVC-series ou équivalent,Téléviseur QLED, 85'', 3840x2160, 3400 PQI, HDR 10+, Dolby 5.1, HDMI, USB, WIFI5. <p>Résolution : 4K UHD 3840 x 2160 pixels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taille de l'écran : 85'' (214 cm) – Dalle 8 bits + FRC - Fluidité : Dalle native 100Hz / 240 Hz (Motion rate) / 3800 PQI ; Technologies : Quantum Dots, Full LED Local Dimming Silver, HDR10+, HLG, Quantum HDR 1500 ou équivalent ;Réseau : Smart TV Tizen, WI-Fi AC, Wi-Fi Direct, Bluetooth 4.2, AirPlay 2, SmartThings, Ethernet, ConnectShare ;Puissance sonore : 60W (2x10 W + 2x10 W + 2x10 W) / Object Tracking Sound / Amplificateur vocal AVA - Dimensions : 1892.8 x 1163.1 x 338.8 mm <p>Poids : 50.1 kg ; Support mobile NewStar ou équivalent, modèle PLASMA-M2000E pour écrans plats jusqu'à 215.9 cm (85'') (216 cm)</p>			
10	<p>Photocopieurs Multifonctions (Couleur)</p> <p>Fonctionnalités d'impression, de copie, de numérisation et d'envoi ; Sortie couleur et noir et Blanc à 30 ppm</p> <p>Ecran tactile WVGA couleur personnalisable et inclinable de 25,6 cm (10.1 pouces)</p> <p>Capacité jusqu'à 2300 feuilles et flexibilité de gestion des supports (jusqu'au 200gr/m²)</p> <p>Capture et gestion intelligente de documents (XPS)</p> <p>Options de sécurité avancées, Wifi</p> <p>Consommables faciles à remplacer</p> <p>Faible consommation d'énergie Efficacité énergétique inégalée</p> <p>Toner (autonomie estimée de 5% de couverture) Toner noir 36 000 pages Toner C/M/J 19 000 pages</p>	1		
11	<p>Photocopieurs Multifonctions (Blanc & Noir)</p> <p>30 ppm ; Impression, copie, numérisation, envoi et télécopie en option</p> <p>Ecran tactile couleur WVGA 17,8 cm (7pouces)</p> <p>Impression recto verso automatique et standard DADF</p> <p>Connectivité réseau, Wi-Fi, USB et code QR</p> <p>Compatible avec la technologie SIEM</p> <p>Module de finition interne et d'agrafage en option</p> <p>Chargeur automatique de documents recto verso standard (capacité de 50 feuilles)</p> <p>Vitesse de numérisation : 30 ipm (A4, noir et blanc)</p> <p>Connectivité réseau, Wi-Fi, USB et code QR</p> <p>Capacité d'alimentation maximale de 2300 feuilles</p>	1		

Nom du candidat (*insérer le nom du candidat*)

Signature (*insérer la signature*)

F5 : MODELE D'ATTESTATION DE BONNE EXECUTION (ABE)

Je soussigné (Nom, fonction, adresse, téléphone)

Certifie que l'entreprise :.....

Représentée par :.....

A mené à bien, dans les délais prévus les équipements de :.....

Réalisés à :.....

Le montant des équipements réalisés en propre par l'entreprise s'élevait à la somme de :.....F
CFA TTC.

Ces équipements qui ont été réalisés duau....., ont été exécutées en conformité avec les clauses des cahiers des charges.

Le délai contractuel était demois

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour lui servir et valoir ce que de droit.

Fait à le, / / 20....
Signature et cachet
de l'autorité qui délivre l'ABE

**NB : L'attestation de bonne exécution doit être rédigée sur papier avec l'en-tête de la structure émettrice.
Cette structure indiquera également ses contacts téléphoniques.**

Pour être valable l'attestation de bonne exécution doit Porter les mentions suivantes :

- **Nom, fonction, adresse, téléphone, signature et cachet de l'autorité qui la délivre ;**
- **Raison sociale de l'entreprise et le nom de son représentant ;**
- **L'objet des équipements ;**
- **Le lieu et la période de réalisation des équipements ;**
- **Le montant des équipements ;**
- **La date de délivrance de l'attestation de bonne exécution.**

F5 : MODELE D'ABE EN CAS DE GROUPEMENT OU COTRAITANCE

Je soussigné (Nom, fonction, adresse, téléphone).....

Certifie que le groupement d'entreprises :.....

Représenté par :.....

A mené à bien, dans les délais prévus les équipements de :.....

Réalisés à :.....

Le montant total des équipements réalisés par le groupement d'entreprises s'élevait à la somme de :.....F CFA TTC.

Le volume de équipements exécutés par chaque membre du groupement est reparti comme suit :

- Entreprise 1 : (*insérer la raison sociale du membre du groupement, le volume et le montant de la part des équipements exécutés par le membre du groupement*)
- Entreprise n : (*insérer la raison sociale du membre du groupement, le volume et le montant de la part des équipements exécutés par le membre du groupement*)

Ces équipements qui ont été réalisés duau....., ont été exécutées en conformité avec les clauses des cahiers des charges.

Le délai contractuel était demois.

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour lui servir et valoir ce que de droit.

Fait à le, / / 20....

Signature et cachet
de l'autorité qui délivre l'ABE

NB : L'attestation de bonne exécution doit être rédigée sur papier avec l'en-tête de la structure émettrice. Cette structure indiquera également ses contacts téléphoniques.

Pour être valable l'attestation de bonne exécution doit Porter les mentions suivantes :

- **Nom, fonction, adresse, téléphone, signature et cachet de l'autorité qui la délivre ;**
- **Raison sociale du groupement d'entreprises et le nom de son représentant ;**
- **L'objet des équipements ;**
- **Le lieu et la période de réalisation des équipements ;**
- **Le montant des équipements ;**
- **La date de délivrance de l'attestation de bonne exécution ;**
- **La part des équipements exécutés en termes de volume et de montant par chaque membre du groupement.**

F5 : MODELE D'ABE EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Je soussigné (*Nom, fonction, structure, adresse, téléphone*) représentant de l'autorité contractante dans le cadre du contrat n°..... (*Insérer les références du contrat*), certifie que l'entreprise :..... (*Insérer la raison sociale, l'adresse, le téléphone de l'entreprise titulaire du contrat*), titulaire a réalisé selon les règles de l'art les équipements portant sur (*Insérer l'objet des équipements*).

Le montant total des équipements réalisés à (*Indiquer le lieu d'exécution des équipements*) s'élève à la somme totale de :.....F CFA TTC (*insérer le montant total du contrat en chiffres et en lettres*), au cours de la période de à, le délai contractuel étant de (*Indiquer le nombre de mois*).

L'entreprise (*Insérer la raison sociale, l'adresse, le téléphone du sous-traitant*) sous-traitante du titulaire et représentée par :.....(*insérer Nom, fonction*) a exécuté les équipements suivants : (*Insérer la consistance des équipements sous-traités*).

Le montant total des équipements sous-traités au cours de la période de à, s'élève à la somme totale de :.....F CFA TTC. (*Insérer le montant total des équipements sous-traités en chiffres et en lettres*).

Ces équipements sous traités ont été exécutés en conformité avec les clauses des cahiers des charges.

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour lui servir et valoir ce que de droit.

Fait à le, / / 20....

Fait à le, / / 20....

Signature et cachet
du titulaire du contrat

Signature et cachet
de l'autorité qui délivre l'ABE

NB : L'attestation de bonne exécution doit être rédigée sur papier avec l'en-tête de la structure émettrice. Cette structure indiquera également ses contacts téléphoniques.

Pour être valable l'attestation de bonne exécution doit Porter les mentions suivantes :

- **Nom, fonction, adresse, téléphone de l'autorité qui la délivre ;**
- **Les raisons sociales de l'entreprise titulaire du contrat et du sous-traitant et le nom de leur représentant ;**
- **L'objet des équipements ;**
- **Le lieu et la période de réalisation des équipements ;**
- **Le montant des équipements ;**
- **La date de délivrance de l'attestation de bonne exécution ;**
- **La part des équipements sous traités en termes de volume et de montant par le titulaire et le sous-traitant ;**
- **Les signatures et cachets des représentants du maitre d'œuvre ou de l'autorité contractante et du titulaire du contrat.**

F6 : FORMULAIRE DE PERSONNEL

Personnel affecté pour la maintenance des équipements

Nom et prénoms	Diplôme	Nombre d'année d'expérience	Poste proposé

F7 : POUVOIRS HABILITANT DU SOUMISSIONNAIRE

(À remplir par le soumissionnaire)

Je soussigné M/Mme *(Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui donne procuration)* donne pouvoir à *(Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui reçoit procuration)* pour signer tout document concernant *(Insérer le nom et l'adresse de l'entreprise)* dans le cadre de la consultation numéro..... *(Insérer le numéro de la consultation)* relatif à *(Insérer l'objet de la consultation)*

En foi de quoi je lui délivre la présente habilitation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le, / / 2022)

Signature de la personne qui donne procuration

Cachet de l'entreprise de la personne qui donne procuration

NB : l'acte portant pouvoir habilitant du soumissionnaire doit être rédigé sur papier avec entête du fournisseur. Les signature et cachet ne doivent pas être détachés du texte.

Section III : Descriptif des équipements

(L'autorité contractante doit insérer le descriptif des équipements à livrer croquis ou autres schémas qui seront mis éventuellement à la disposition des candidats)

Numéro d'ordre	Désignation	Quantité
1	Vidéo Projecteur EPSON EB-X 06 avec support mural, Professionnel 3LCD-Résolution XGA-3600 lumens- HDMI/VGA-Haut-parleur intégré	10
2	Ecran de projection mural (1000 x 1000 jpeg)	10
3	Station de travail mobile -Core i7 11800H / 2.3 GHz : Windows 10 Professionnel (licence) ; Windows 11 Professionnel (include) 32 Go RAM, 1 To SSD NVMe, Ecran 17.3" IPS 1920 x 1080 (Full HD), RTX A2000 @4 Go, Wifi 802.11ax, Bluetooth 5.1, Gigabit Ethernet,	09
4	Disque dur externe 1 To	10
5	Souris Externe	10
6	Ordinateur Portable , Système d'exploitation Apple macOS Monterey 12.0, 10 cœurs, moteur neural à 16 cœurs, type 16.2, Résolution 3456x2234, bluetooth 5.0, 802.11 a/b/g/n/ac/ax, lecteur de carte mémoire, interface 3x USB4 Sortie casque HDMI, fréquence verticale 120 Hz, Ram 16 Go, 512 Go SSD soudé, SSD, clavier, tablette tactile Force Touch, Sensibilité à la pression, pavé tactile multi-touches, Multi touch Gesture recognition, détecteur de lumière ambiante cli forcé , capteur d'ID tactile, clavier français, capacité 100 Wh, autonomie 21heures, poids 2 ,1kg	01
7	Ordinateurs de Bureau XPS Desktop Processeur intel® Core ™ i9-12900K de 12 ^e génération Windows 11 Professionnel (Dell Technologies recommande Windows 11 Professionnel pour les entreprises) ; NVIDIA® GeForce RTX™3060 Ti avec 8 Go de mémoire GDDR6 (LHR) 16Go ; Disque SSD 1 To, M.2, PCIe NVMe	20
8	Imprimantes G3411 COPY/SCAN/PRINT Wi-Fi, impression, copie, numérisation, Cloud Link Technologie d'impression : 2 cartouches FINE (noir et couleur) Imprimante à réservoirs d'encre rechargeables Impression sans marge : Oui (A4, Lettre, 20 × 25 cm, 13 × 18 cm, 13 × 13 cm, 10 × 15 cm), Cartouches d'encre standard : GI-490 <PGBK> ; GI-490 <C> ; GI-490<M> ; GI-490 <Y>	10
9	SYSTEME DE VISIOCONFERENCE MULTISITES AVER & ECRAN 85'' KIT VISIOCONFERENCE Full HD 4-points MCU - Multipoints 4 sites, eCam PTZ II, zoom optique 12X - eCam PTZ II - Pan/tilt/zoom camera - 2-megapixel CMOS sensor - 12X optical zoom - 1.5X digital zoom - ±260° pan ; ±115° tilt72°FOV (H) ; 43°FOV (V) ;82°FOV (diagonal)	02

	<p>Câble micro 10 mètres, 8-pin, Câble caméra-codec 15 mètres, 8-pin, AVer Camera Mount II ou équivalent, AVer Microphone EVC-series ou équivalent, Téléviseur QLED, 85'', 3840x2160, 3400 PQI, HDR 10+, Dolby 5.1, HDMI, USB, WIFI5 Résolution : 4K UHD 3840 x 2160 pixels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taille de l'écran : 85'' (214 cm) – Dalle 8 bits + FRC - Fluidité : Dalle native 100Hz / 240 Hz (Motion rate) / 3800 PQI - Technologies : Quantum Dots, Full LED Local Dimming Silver, HDR10+, HLG, Quantum HDR 1500 ou équivalent - Réseau : Smart TV Tizen, WI-Fi AC, Wi-Fi Direct, Bluetooth 4.2, AirPlay 2, SmartThings, Ethernet, ConnectShare - Puissance sonore : 60W (2x10 W + 2x10 W + 2x10 W) / Object Tracking Sound / Amplificateur vocal AVA - Dimensions : 1892.8 x 1163.1 x 338.8 mm <p>Poids : 50.1 kg Support mobile NewStar ou équivalent, modèle PLASMA-M2000E pour écrans plats jusqu'à 215.9 cm (85'') (216 cm)</p>	
10	<p>Photocopieurs Multifonctions (Blanc Noir) Fonctionnalités d'impression, de copie, de numérisation et d'envoi ; Sortie couleur et noir et Blanc à 30 ppm Ecran tactile WVGA couleur personnalisable et inclinable de 25,6 cm (10.1 pouces) Capacité jusqu'à 2300 feuilles et flexibilité de gestion des supports (jusqu'au 200gr/m²) Capture et gestion intelligente de documents (XPS) Options de sécurité avancées, Wifi Consommables faciles à remplacer Faible consommation d'énergie Efficacité énergétique inégalée Toner (autonomie estimée de 5% de couverture) Toner noir 36 000 pages Toner C/M/J 19 000 pages</p>	1
11	<p>Photocopieurs Multifonctions (Couleur) 30 ppm ; Impression, copie, numérisation, envoi et télécopie en option Ecran tactile couleur WVGA 17,8 cm (7pouces) Impression recto verso automatique et standard DADF Connectivité réseau, Wi-Fi, USB et code QR Compatible avec la technologie SIEM Module de finition interne et d'agrafage en option Chargeur automatique de documents recto verso standard (capacité de 50 feuilles) Vitesse de numérisation : 30 ipm (A4, noir et blanc) Connectivité réseau, Wi-Fi, USB et code QR Capacité d'alimentation maximale de 2300 feuilles</p>	1

N.B : l'autorité contractante doit préciser les caractéristiques techniques de chaque équipement composant chaque lot. La description technique des équipements ne fait pas référence à des marques. L'utilisation des normes est recommandée.

L'autorité contractante doit joindre également le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) des équipements à réaliser conformément au modèle ci-après :

F8 : Formulaire de Devis Quantitatif et Estimatif

Numéros d'ordre	Désignations	Quantités	Prix unitaires en F. CFA	Prix totaux en F. CFA
1	Vidéo Projecteur	10		
2	Ecran de projection mural (1000 x 1000 jpeg)	10		
3	Ordinateur Portable station mobile	09		
4	Disque Dur externe 1To	10		
5	Souris Externe	10		
6	Ordinateur Portable	01		
7	Ordinateur de Bureau	20		
8	Imprimantes G3411 COPY/SCAN/PRINT	10		
9	Photocopieurs Multifonctions (Blanc Noir)	01		
10	Photocopieurs Multifonctions (Couleur)	01		
11	Système de visio conférence multisites	02		
			Prix total Hors TVA	
			TVA : 18%	
			Prix total TTC	

F9 : Modèle d'attestation bancaire de préfinancement

ATTESTATION BANCAIRE DE PREFINANCEMENT

Je soussigné (Nom de l'établissement bancaire) attestons par la présente être en relation d'affaires avec l'entreprise (Nom, adresse) depuis, (date ouverture de compte), dont le compte N°, dans nos livres fonctionne à notre satisfaction et sans incident de paiement.

Cette entreprise (nom de l'entreprise) bénéficie d'une ligne de découvert d'un montant de..... sur une période de 12 mois à compter de la date de démarrage des prestations.

Ce découvert est mis en place pour préfinancer en cas de besoin, le marché de Pour lequel elle soumissionne.

Fait à, le,

(Signature et cachet de la banque)

NB :

- Fournir une attestation de préfinancement par lot.
- Toute attestation non conforme au présent modèle ne sera pas prise en compte.

NB : l'attestation de disponibilité de crédit doit être rédigée **sur papier entête de la banque** pour être valable. Les signatures **et cachet ne doivent pas être détachés du texte et ne doit pas comporter de réserve de la part de la structure émettrice.**

Section IV : Contrat Type de équipements en PSO

Page de garde du contrat

(Insérer la page de garde éditée à partir du SIGMAP)

OBJET : Acquisition d'équipements didactiques pour le CEA VALOPRO

Montant H.T : *(insérer le montant hors taxes du contrat)* F CFA

T.V.A : *(insérer le montant de la TVA sur le contrat)* F CFA

Montant T.T.C : *(insérer le montant TTC du contrat)* F CFA

ENTREPRISE : *(insérer la raison sociale du titulaire du contrat)*

Compte contribuable : *(insérer le numéro de compte contribuable du titulaire)*

Numéro de l'acte d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier : *(insérer le numéro RCCM du titulaire)*

Domiciliation bancaire du titulaire : ... *(insérer le nom de la banque et le numéro du compte bancaire)*

Source de financement : *(indiquer la source de financement, budget de l'Etat ou bailleur)*

Imputation budgétaire : *(indiquer la destination et la ligne ou l'article ou le compte budgétaire)*

Année budgétaire : *(indiquer l'année budgétaire)*

Délai d'exécution : **30 jours**

Sommaire des pièces constitutives du contrat

Pièce 1 : l'acte d'engagement

Pièce 2 : la soumission de l'entreprise

Pièce 3 : la notification de l'attribution du contrat au titulaire

Pièce 4 : les clauses du contrat

Pièce 5 : le bordereau des prix unitaires et le devis des équipements (*pour les équipements sur prix unitaires*) ou le devis quantitatif et estimatif (*pour les marchés sur prix global et forfaitaire*)

Pièce 6 : le descriptif des équipements et plans

Pièce 7 : les pièces annexes, le cas échéant

Pièce 1 : Acte d'engagement

(L'autorité contractante remplit cet acte d'engagement conformément aux indications en italiques)

Aux termes du présent contrat, conclu le/...../20... *(Insérer la date)*

Entre

- (1) Le Centre d'Excellence Africain pour la Valorisation des déchets en Produits à haute valeur ajoutée (CEA VALOPRO), ayant son siège à Yamoussoukro, téléphone :, représenté par Monsieur YAO K. Benjamin, Coordonnateur dudit Projet ayant pouvoir à cet effet (ci-après dénommé l'« autorité contractante ») d'une part,

Et

- (2) *(insérer le nom légal complet du titulaire)* _____ de *(insérer l'adresse complète du titulaire)* _____ (ci-après dénommé le « titulaire »), d'autre part :

Attendu que l'autorité contractante a lancé une consultation pour l'**acquisition d'équipements didactiques pour le CEA VALOPRO** et a accepté l'offre du titulaire pour la livraison desdits équipements, pour un montant de F.CFA TTC (ci-après dénommé le « montant du contrat ») et dans le délai maximal de **30 jours**.

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce contrat, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du contrat auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du contrat et être lus et interprétés à ce titre :
 - a) le présent acte d'engagement ;
 - b) la soumission du titulaire ;
 - c) la notification d'attribution du contrat adressée au titulaire par l'autorité contractante ;
 - d) les clauses du contrat ;
 - e) le bordereau des prix unitaires et le devis des équipements *(pour les équipements sur prix unitaires)* ou le devis quantitatif et estimatif *(pour les marchés sur prix global et forfaitaire)* ;
 - f) le descriptif des équipements et plans ;
 - g) les pièces annexes, le cas échéant.
3. Le présent acte d'engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du contrat. En cas de différence entre les pièces constitutives du contrat, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
4. En contrepartie des paiements que l'autorité contractante doit effectuer au bénéfice du titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le titulaire convient avec l'autorité contractante par les présentes d'exécuter les équipements et de remédier aux défauts de ceux-ci conformément à tous égards aux dispositions du contrat.
5. l'autorité contractante convient par la présente de payer au titulaire, en contrepartie des équipements, le montant du contrat, ou tout autre montant dû au titre du contrat, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le contrat.

EN FOI DE QUOI les parties au présent contrat ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en Côte d'Ivoire, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Pour le titulaire : *(insérer la raison sociale)*

Date : *(insérer la date de la signature)*

Signature

*(la signature doit être précédée de la mention
« lu et approuvé »)*

Nom, prénom et fonction du signataire

**Signature valant approbation
autorité contractante**

Date : *(insérer la date et la signature)*

Signature

YAO K. Benjamin, Coordonnateur de VALOPRO

Pièce 2 : Soumission de l'entreprise

(L'autorité contractante doit insérer la soumission du titulaire)

Pièce 3 : notification de l'attribution du contrat au titulaire

(L'autorité contractante doit insérer une copie de la lettre d'attribution du contrat au titulaire)

Pièce 4 : les clauses du contrat

Articles	Dispositions
1. Intervenants	Nom de l'autorité contractante : CEA VALOPRO Nom du maître d'ouvrage : Nom du maître d'œuvre : <i>(Insérer le nom des intervenants)</i>
2. Délai d'exécution	Le délai d'exécution des équipements est fixé à : 30 jours. Ce délai commence à courir à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrer les livraisons. L'autorité contractante devra à cet effet notifier l'ordre de service au titulaire au moins quinze (15) jours ouvrables avant la date de début des livraisons
3. Montant du contrat	Le montant du contrat est de :F CFA TTC
4. Domiciliation des paiements	Les paiements à l'entrepreneur seront effectués au compte bancaire suivant : <i>(Indiquer le nom de l'établissement bancaire et le compte bancaire du titulaire)</i>
5. Préparation des équipements	Durée de la période de mobilisation : jours <i>(insérer le nombre de jours nécessaire pour l'installation avant le début de l'exécution des équipements)</i> Délai de soumission du programme d'exécution : jours <i>(insérer le nombre de jours nécessaire pour la mise à disposition du programme d'exécution des équipements)</i>
6. Retenue de garantie	La retenue de garantie sera de : <i>(le taux minimum étant de trois pour cent du montant initial du marché augmenté de ses avenants le cas échéant et sept pour cent du montant initial du marché augmenté de ses avenants le cas échéant pour le taux maximum)</i> La durée de garantie est de. mois <i>(préciser le nombre de mois)</i>
7. Responsabilité - Assurance d'avance	Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent contrat : - assurance des risques causés à des tiers ; - assurance des accidents de travail ; - assurance "Tous risques chantier" ; - assurance couvrant la responsabilité décennale, le cas échéant.
8. Impôts droits, taxes	Les impôts, droits et taxes sont exigibles.
9. Nature du prix	Le marché est à prix : Unitaire
10. Révision des prix	Les prix sont fermes et non révisables.
11. Force majeure	<i>(Indiquer les cas de force majeure pouvant entraîner l'arrêt du chantier)</i>
12. Prolongation des délais d'exécution	<i>(Indiquer les facteurs pouvant entraîner une prolongation des délais d'exécution des équipements.)</i>

Articles	Dispositions
13. Seuil de prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à la résiliation du contrat	<i>(Indiquer le délai cumulé de suspension des équipements ouvrant droit à la résiliation du contrat.)</i>
14. Pénalités de retard	<p>Le contrat sera résilié en cas de non-respect du délai d'exécution ou lorsque le montant des pénalités de retard atteint le seuil de 20 % du montant du contrat.</p> <p>Les pénalités de retard sont calculées par application du taux suivant : 1/3000ème du montant non révisé du contrat et de ses avenants éventuels par jour calendaire de retard.</p>
15. Intérêts moratoires	Le taux applicable est le taux d'escompte de la BCEAO majoré d'un point.
16. Réception provisoire	<p><i>(Préciser le niveau d'exécution des équipements qui ouvrent droit à une réception provisoire)</i></p> <p><i>(Indiquer les contrôles à effectuer sur l'ouvrage avant la réception provisoire)</i></p>
17. Avenants	Toute modification au présent contrat doit être effectuée conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté n°112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées.
18. Règlement des différends	Les différends ou litiges nés à l'occasion de la passation, de l'exécution, du règlement ou du contrôle du présent contrat ne peuvent en aucun cas être portés devant la juridiction compétente avant l'épuisement des voies de recours amiables prévus au chapitre III de l'arrêté portant procédures concurrentielles simplifiées.
19. Entrée en vigueur du contrat	Le contrat entre en vigueur dès sa signature par le premier responsable de l'autorité contractante ou son délégué et sa notification au titulaire.

Pièce 5 : bordereau des prix unitaires et le devis des équipements (pour les équipements sur prix unitaires) ou le devis quantitatif et estimatif (pour les contrats sur prix global et forfaitaire)

(L'autorité contractante doit insérer le bordereau des prix unitaires et le devis des équipements (pour les équipements sur prix unitaires) ou le devis quantitatif et estimatif (pour les contrats sur prix global et forfaitaire))

Pièce 6 : descriptif des équipements et plans

(L'autorité contractante doit insérer le descriptif des équipements et des plans)

Pièce 7 : pièces annexes, le cas échéant

(L'autorité contractante doit insérer les pièces annexes)

DECLARATION D'INTEGRITE

(A fournir signée par le prestataire, sans modification du texte)

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition _____ (le "Marché")

A : _____ (le "Maître d'Ouvrage")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - b) D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - c) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
 - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;

- 2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
- 2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
 - 3.1 Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.
 - 3.2 Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
 - 3.3 Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
 - 3.4 Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;
 - 3.5 Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :
 - a) Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;
 - b) Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.
4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.
6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :
 - 6.1 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

- 6.2 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
- 6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
- 6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
- 6.5 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
- 6.6 Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
- 6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.
7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : _____ En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de¹ : _____

Signature : _____

En date du :

¹ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire, le consultant ou le candidat joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire, le consultant ou le candidat.